

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 136 (2010)
Heft: 04: Architecture carcérale

Artikel: L'espace carcéral
Autor: A, Silvia / Banchini, Léopold
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-109656>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'espace **carcéral**

La prison est sans doute le seul programme où celui qui conçoit l'espace n'a pas la moindre idée de la manière dont celui-ci sera vécu par ceux qui devront l'occuper. Il n'en a la plupart du temps ni expérience personnelle, ni description directe des perceptions ressenties dans semblable situation. L'entretien que Silvia A. a bien voulu nous accorder prend donc une valeur de témoignage, dont la précision et l'humanité s'adressent non seulement aux architectes et aux planificateurs, mais à toutes celles et ceux qui jugent, condamnent ou applaudissent l'enfermement.

TRACÉS: Vous avez passé une partie de votre vie en prison, locataire forcée d'un espace architectural construit. Est-ce que parfois la forme de l'architecture vous est parue plus coercitive que les règles imposées?

Silvia A.: J'ai été emprisonnée en Italie dans les années 80 et 90. J'ai eu l'expérience de quatre prisons de femmes, toutes pour droits communs. Des plus anciennes à la plus moderne. J'ai commencé par la plus moderne, à Côme, celle que les journaux vantaient comme un hôtel cinq étoiles. Je n'ai jamais vu cette prison de l'extérieur. Ça c'est important, le détenu passe sa vie dans un espace dont il ne connaît jamais l'enveloppe extérieure. On arrive en fourgon fermé et la première chose qu'on voit c'est un couloir. Dans la prison dite de luxe, l'architecture était plus contraignante, les meubles tous vissés au sol. Le tabouret fixe et le lit trop loin de la petite télé au-dessus de la porte pour que, couchée, je puisse la regarder. Dans les sanitaires, les robinets remplacés par des boutons poussoirs dont l'effet s'arrête après quinze secondes. Le promenoir était un bac de béton gris, comme une piscine. Les détenues s'y promenaient en avant en arrière. La première fois, je me suis dit qu'elles étaient folles, mais à peine étais-je dans la piscine que je me suis mise à faire comme elles. Je me souviens encore de la seule fente où poussait une minuscule touffe d'herbe.

J'ai connu ensuite une prison installée dans un ancien couvent, les cellules avaient douze mètres carrés. Au début nous

étions cinq, ensuite neuf, soit trois fois trois lits superposés. Heureusement, il y avait un couloir où nous pouvions aller et venir pendant presque toute la journée. C'était très important, cette possibilité de changer d'endroit. Il y avait aussi un jardin de quatre mètres sur quatre où poussaient quelques plantes. Moi qui n'avais jamais pris garde à la nature, je m'y suis soudain intéressée. Ensuite, quand il y a eu une bagarre entre détenues, les portes ont été fermées. C'est devenu insupportable. Dans une cellule, neuf femmes qui toutes fumaient, sniffaient des drogues et hurlaient. Moi qui lisais deux livres par jour, je n'ai plus pu lire, entièrement occupée à ma survie.

Puis j'ai été transférée dans une troisième prison vieillotte qui m'a paru presque agréable à cause d'un promenoir aménagé dans un espace en plein air assez grand pour pouvoir vraiment s'y promener au contact d'un peu de nature, sans être en train de faire ses brasses comme dans une piscine de béton.

En régime de semi-liberté j'ai fini dans la grande prison San-Vittore à Milan. Chaque soir, je la voyais de l'extérieur avec ses grandes ailes et sa tour centrale. Mais j'entrais par une porte latérale et je m'y trouvais à deux dans une cellule juste pour la nuit, c'est tout autre chose.

T: Beaucoup de gens ignorent la réalité de la vie pénitentiaire. Jean-Marc Rouillon est l'un des seuls auteurs francophones à avoir raconté la prison du dedans. Dans son ouvrage Je hais les matins il disait notamment: «J'ai beaucoup désappris. J'ai désappris la nuit. Il ne fait jamais nuit dans vos prisons. Nous sommes toujours sous les projecteurs au halo orangé, comme sur les autoroutes belges et les parkings de supermarché. J'ai désappris le silence. La prison ne connaît pas le silence. Il s'en écoule toujours une plainte, un cri, une rumeur.» Pouvez-vous décrire quels sont les caractéristiques spatiales de l'univers carcéral?

S. A.: Plus que la lumière, pour moi ce sont les sonorités qui caractérisent la prison. Dans une prison de femmes, on se met à différencier très fort les voix. La voix masculine signi-

fait toujours pour nous que nous allions avoir des ennuis. Ça sentait la perquisition et la promesse de mauvais traitements. Au contraire, la voix des détenues qui chantaient pour accueillir une nouvelle, ça pouvait me bouleverser. Le bruit des barreaux aussi est terrible : matin et soir les gardiennes passaient dans les cellules, faire sonner les barres de fer pour vérifier qu'elles ne soient pas sciées. Les bruits viennent de l'intérieur, l'extérieur n'existe pas.

L'exiguïté des locaux est bien sûr un problème, mais s'y ajoute l'impression d'être privée de toute une série de petites libertés, comme de faire couler l'eau soi-même, d'allumer soi-même la lumière ou la télé, de changer de comporte-

ment au gré de son humeur. Quand on ne peut prendre que deux douches par semaine à heure fixe, on se met à rêver de prendre sa douche n'importe quand. En prison le rythme de vie est imposé jusque dans les moindres détails par l'administration.

L'architecture modifie aussi les rapports entre les gens. Dans la prison moderne, je n'ai jamais eu de conversation avec une gardienne, mais seulement un rapport hiérarchique. Quand j'étais dedans, j'avais l'impression que les gardiennes étaient toutes de grande taille. Le jour de ma sortie de prison, j'en ai retrouvé une à l'extérieur et je me suis aperçue qu'elle était toute petite. Et au lieu de son air de mépris qui pointait



à travers un guichet, j'ai croisé soudain un regard terrifié : elle avait peur de moi, parce que les murs n'étaient plus là pour la protéger.

T. : Dans les documents bureaucratiques, on décrit souvent l'architecture des établissements pénitentiaires comme un simple outil. Quoi qu'il en soit, l'architecte, quand il dessine une prison, fait des choix et définit une esthétique. Qu'est ce qui est insupportable dans la matérialisation architecturale ?

S. A. : Je prendrai l'exemple des parloirs. Dans la prison moderne, le visiteur et la détenue sont séparés par une vitre qui ne va pas jusqu'au plafond pour qu'on puisse se parler. Pour se donner la main, il faut se mettre debout. Comme on est alignées serrées, il faut crier, essayer de ne pas entendre les voisines. J'ai aussi connu le parloir à larges tables où il faut presque se coucher sur la table pour que les mains se touchent. Quand j'ai connu le parloir, installée à une petite table privée, avec en plus un verre à boire, je me suis sentie pour une heure comme dans un bistrot.

T. : Malgré le contrôle permanent infligé sur le corps en prison, encore renforcé par l'introduction des nouvelles technologies de surveillance (notamment vidéo), y a-t-il des espaces que l'on peut « s'approprier », même minimalement ? On nous répète que la peine doit être privative de liberté et n'être que cela. Or on ne vit pas de privation. Quand est-ce que la vie resurgit et que l'espace devient lieux de vie ?

S. A. : Même si, en Italie, on n'offre que rarement aux détenues un travail carcéral, le fait d'avoir plusieurs espaces – cellule, couloir et jardin – et de pouvoir passer pendant certaines heures d'un espace à l'autre, ça change tout. Préserver son espace et choisir le moment où l'on peut s'isoler ou au contraire parler à d'autres, c'est déjà beaucoup. Une autre liberté dont on ne se rend compte que lorsqu'on l'a perdue, c'est la liberté de contrôler son espace. Par exemple quand le plafond couvert de moustiques est trop haut, on passe son temps à imaginer de vains stratagèmes pour tuer les moustiques. La liberté de connaître les saisons, ça aussi c'est important. Si tout est bétonné on ne voit jamais un arbre perdre une feuille. Et puis la qualité du sol. Elle devient une chose à laquelle on est sensible même si on n'y pensait pas avant. Marcher pieds nus dans le sable, c'était devenu chez moi une obsession et depuis que je peux de nouveau en profiter, je ne m'en lasse plus.

T. : Malgré les critiques, certains architectes estiment qu'il ne faut pas se détourner du problème et que l'architecture peut contribuer à l'amélioration des conditions de détention. Qu'avez-vous envie de dire ceux qui vont construire les prisons à venir ?

S. A. : Il n'y a pas de prison modèle puisque la prison, dans l'imagination de beaucoup, doit servir à faire peur aussi bien à ceux qui sont dedans qu'à ceux qui restent dehors. Mais la prison conditionne aussi fortement les gardiennes. Dans la prison moderne, elles aussi sont coupées de la nature et réduites à des comportements répressifs. C'est vrai qu'on peut aménager une ou deux choses pour que dans la prison puisse s'organiser un semblant de vie individuelle en alternance avec une vie collective. Et pour que la nature y reste mentionnée, si ce n'est présente. Les gardiennes et tout le personnel pénitentiaire ne sont pas capables de vous réinsérer dans la vie, puisqu'elles-mêmes vivent en prison. Les seules rencontres qui peuvent éventuellement vous servir sont celles de codétenues ou de personnes venant de l'extérieur. Mais je ne crois guère à la réinsertion par la prison. Depuis ma libération, j'ai affiché cette phrase : « Celui qui sort de prison en meilleur état qu'il n'y est entré ne s'est pas amélioré grâce à la prison, mais malgré elle. »

Propos recueillis par Léopold Banchini

